



Ensemble pour obtenir le retrait et pour la justice sociale !

Après les réunions bilatérales organisées par la Première ministre avec les organisations syndicales l'intersyndicale d'Ille-et-Vilaine, unie et déterminée, réaffirme son opposition à la réforme des retraites. L'intersyndicale, toujours massivement soutenue par les travailleurs-euses, la jeunesse et une très large majorité de la population, réaffirme son rejet de ce recul social et appelle le 6 juin, à une journée de grèves et de manifestations sur l'ensemble du territoire.

Ensemble, nous soutenons la proposition de loi supprimant l'âge légal à 64 ans et l'allongement de la durée de cotisation. Le 8 juin, l'Assemblée nationale pourra, pour la première fois, se prononcer par un vote portant sur la réforme des retraites. L'intersyndicale appelle solennellement les députés-es, notamment celles et ceux d'Ille-et-Vilaine, à la responsabilité en votant favorablement ce texte. Ils et elles respecteront ainsi la volonté de la population massivement exprimée depuis janvier, avec des mobilisations atteignant des niveaux records, avec parfois jusqu'à huit manifestations le même jour dans le département.

L'intersyndicale réaffirme que c'est une question de justice sociale. Cette réforme des retraites est injuste et brutale tout comme le sont par exemple la dégressivité des allocations chômage, la conditionnalité d'accès au RSA ou des bourses étudiantes. A l'inverse, pour l'intersyndicale, l'enjeu du pouvoir d'achat est central. Elle porte notamment la nécessaire augmentation des salaires, des retraites et pensions, des minima sociaux et des bourses d'études.

Après plus de quatre mois de lutte dans l'unité, nous réaffirons notre volonté de maintenir une intersyndicale solide, responsable et déterminée. Nous continuerons à travailler ensemble pour plus de justice sociale.

Notre premier combat est le retrait de la réforme des retraites.

Toutes et tous mobilisé.es le 6 juin par la grève et les manifestations !

Manifestations du 6 juin en Ille-et-Vilaine

- COMBOURG: 18h30 Lycée
- FOUGÈRES : 17h30 pl. des Chaussonnières
- GUICHEN : 17h30 Mairie
- MONTFORT-SUR-MEU: 18h pl. de la Gare
- RENNES : 11h pl. de Bretagne
- REDON : 17h sous-préfecture
- SAINT-MALO : 11h Médiathèque
- VITRÉ : 17h pl. Gal de Gaulle